

Entrée express – Rapport de fin d'exercice 2021



Table des matières

Liste des figures	3
Liste des tableaux.....	3
Glossaire des sigles	5
Aperçu du système Entrée express.....	6
Comment fonctionne Entrée express	6
Quoi de neuf en 2021	7
Optimisations à venir d'Entrée express	8
Personnes ayant soumis un profil d'Entrée express.....	8
Personnes placées dans le bassin d'Entrée express	9
Candidats invités à présenter une demande de résidence permanente dans le cadre d'Entrée express .	12
Personnes ayant présenté une demande de résidence permanente dans le cadre d'Entrée express	31
Temps nécessaire pour traiter les demandes présentées au titre d'Entrée express	33
Candidats admis dans le cadre d'Entrée express et province ou territoire de destination prévu	33
Conclusion.....	37

Liste des figures

Figure 1 : Profils soumis à Entrée express, 2019-2021	8
---	---

Liste des tableaux

Tableau 1 : Profils soumis à Entrée express, selon le genre, 2019-2021	9
Tableau 2 : Répartition des notes du Système de classement global pour tous les profils admissibles soumis à Entrée express, au moment de la soumission, 2019-2021	9
Tableau 3 : Profils admissibles soumis à Entrée Express, par catégorie de points supplémentaires, 2019-2021	10
Tableau 4 : Profils admissibles soumis à Entrée Express, sans points supplémentaires, selon le genre, 2019-2021	11
Tableau 5 : Profils admissibles soumis à Entrée express ayant obtenu des points supplémentaires pour un emploi réservé, selon le genre, 2019-2021	11
Tableau 6 : Profils admissibles soumis à Entrée express ayant obtenu des points supplémentaires pour des études effectuées au Canada, selon le genre, 2019-2021	11
Tableau 7 : Profils admissibles soumis à Entrée express ayant obtenu des points supplémentaires pour la maîtrise du français, selon le genre, 2019-2021	12
Tableau 8 : Profils admissibles soumis à Entrée express ayant obtenu des points supplémentaires pour la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada, selon le genre, 2019-2021	12
Tableau 9 : IPD envoyées aux candidats, par programme d'immigration économique, 2021	13
Tableau 10 : IPD envoyées aux candidats, par programme d'immigration économique – hommes, 2019-2021	14
Tableau 11 : IPD envoyées aux candidats, par programme d'immigration économique – femmes, 2019-2021	14
Tableau 12 : IPD envoyées aux candidats, par groupe d'âge, 2019-2021	15
Tableau 13 : IPD envoyées aux candidats, selon le niveau de scolarité le plus élevé, 2019-2021	15
Tableau 14 : IPD envoyées aux candidats, selon le niveau de maîtrise de la première langue officielle, 2019-2021	16
Tableau 15 : IPD envoyées aux candidats, selon l'expérience de travail au Canada, 2019-2021	16
Tableau 16 : IPD envoyées aux candidats, selon l'expérience de travail acquise à l'étranger, 2019-2021	16
Tableau 17 : IPD envoyées candidats ayant obtenu a) des points supplémentaires, b) qui répondant aux critères pour obtenir des points supplémentaires, les deux ne s'excluant pas mutuellement, 2019-2021	17
Tableau 18 : IPD envoyées aux candidats répondant au critère de l'emploi réservé, selon le genre, 2019-2021	18
Tableau 19 : IPD envoyées aux candidats répondant au critère des études au Canada, selon le genre, 2019-2021	18
Tableau 20 : IPD envoyées aux candidats répondant au critère de la maîtrise du français, selon le genre, 2019-2021	18
Tableau 21 : IPD envoyées aux candidats répondant au critère de la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada, selon le genre, 2019-2021	19
Tableau 22 : Professions principales les plus courantes, au moment de l'IPD – total, 2019-2021	19
Tableau 23 : Professions principales les plus courantes, au moment de l'IPD – hommes, 2019-2021	21
Tableau 24 : Professions principales les plus courantes, au moment de l'IPD – femmes, 2019-2021	22
Tableau 25 : Professions les plus courantes chez les candidats ayant obtenu des points pour un emploi réservé, au moment de l'IPD – total, 2019-2021	23

Tableau 26 : Professions les plus courantes chez les candidats ayant obtenu des points pour un emploi réservé, au moment de l'IPD – hommes, 2019-2021	25
Tableau 27 : Professions les plus courantes chez les candidats ayant obtenu des points pour un emploi réservé, au moment de l'IPD – femmes, 2019-2021	26
Tableau 28 : Pays de résidence les plus courants chez les candidats ayant reçu une IPD – total, 2019-2021	27
Tableau 29 : Pays de résidence les plus courants chez les candidats ayant reçu une IPD – hommes, 2019-2021	28
Tableau 30 : Pays de résidence les plus courants chez les candidats ayant reçu une IPD – femmes, 2019-2021	29
Tableau 31 : Pays de citoyenneté les plus courants chez les candidats ayant reçu une IPD – total, 2019-2021	30
Tableau 32 : Pays de citoyenneté les plus courants chez les candidats ayant reçu une IPD – hommes, 2019-2021	30
Tableau 33 : Pays de citoyenneté les plus courants chez les candidats ayant reçu une IPD – femmes, 2019-2021	31
Tableau 34 : Demandes (demandeurs principaux) au titre des programmes d'immigration économique dans le cadre d'Entrée express, selon le genre, 2019-2021	32
Tableau 35 : Demandes reçues dans le cadre d'Entrée express, par province ou territoire de destination, demandeurs principaux, 2019-2021	32
Tableau 36 : Délais de traitement* des demandes présentées au titre d'Entrée express, selon le programme d'immigration économique, en mois, 2019-2021	33
Tableau 37 : Admissions (nombre total de personnes) dans le cadre d'Entrée express, par programme d'immigration économique, 2019-2021	34
Tableau 38 : Admissions (demandeur principal) dans le cadre d'Entrée express, par programme d'immigration économique – hommes, 2019-2021	34
Tableau 39 : Admissions (demandeur principal) dans le cadre d'Entrée express, par programme d'immigration économique – femmes, 2019-2021	34
Tableau 40 : Admissions (nombre total de personnes) dans le cadre d'Entrée express selon les pays de citoyenneté les plus courants, 2019-2021	35
Tableau 41 : Admissions (nombre total de personnes) dans le cadre d'Entrée express, par province ou territoire de destination, 2019-2021	35
Tableau 42 : Admissions (nombre total de personnes) au titre du Programme des candidats des provinces dans le cadre d'Entrée express, par province ou territoire* de destination, 2019-2021	36
Tableau 43 : Admissions (nombre total de personnes) au titre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), de la catégorie de l'expérience canadienne et du Programme des travailleurs de métiers spécialisés dans le cadre d'Entrée express, par province ou territoire de destination, 2019-2021	36

Glossaire des sigles

CEC	Catégorie de l'expérience canadienne
CLB	Canadian Language Benchmarks
CNP	Classification nationale des professions
EE	Entrée express
IM	Instructions ministérielles
IPD	Invitation à présenter une demande
IRCC	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
NCLC	Niveaux de compétence linguistique canadiens
PCP	Programme des candidats des provinces (et des territoires)
PTMSF	Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)
PTQF	Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)
SCG	Système de classement global

Aperçu du système Entrée express

Lancé en janvier 2015, Entrée express (EE) est le système phare du Canada pour la gestion des demandes présentées au titre des volets fédéraux d'immigration économique pour les travailleurs hautement qualifiés, soit le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) [PTQF], le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) [PTMSF], la catégorie de l'expérience canadienne (CEC) et une partie du Programme des candidats des provinces (PCP). Tel qu'il est décrit ci-dessous, EE permet au gouvernement du Canada de gérer les demandes de résidence permanente reçues dans le cadre de ces principaux programmes d'immigration économique, tout en facilitant la sélection des personnes qui sont les plus susceptibles de réussir au Canada.

Comme les rapports précédents, le rapport de fin d'exercice de 2021 d'Entrée express donne un aperçu du système EE et présente des données sur toutes les étapes de son processus, soit la soumission d'un profil, l'invitation à présenter une demande (IPD), la présentation d'une demande, les délais de traitement et les admissions. Tout au long du rapport, les données désagrégées sur le genre¹ des exercices précédents sont présentées en parallèle avec les chiffres de 2021 afin de fournir un contexte plus étoffé.

Comment fonctionne Entrée express

Le système EE gère les demandes de résidence permanente en deux étapes. D'abord, la personne exprime son intérêt à immigrer au Canada en remplissant un profil en ligne, qui fait l'objet d'une vérification par voie électronique pour déterminer si la personne est admissible au PTQF, au PTMSF ou à la CEC. Les personnes qui répondent aux critères d'admissibilité d'au moins un de ces programmes² sont placées dans le bassin d'EE et obtiennent une note du Système de classement global (SCG) qui est établie en comparant les renseignements contenus dans le profil aux critères de notation qui sont accessibles au public sur le site Web d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Les candidats dans le bassin sont classés les uns par rapport aux autres selon leur note du SCG. Les candidats éventuels peuvent estimer leur note à l'aide d'un outil du SCG qui est également disponible sur le site Web d'IRCC.

Ensuite, des instructions ministérielles (IM) publiées régulièrement sur le site Web d'IRCC précisent le nombre d'invitations à présenter une demande (IPD) de résidence permanente qui seront envoyées aux candidats du bassin d'EE à une date particulière. Certaines IM précisent également le ou les programmes d'immigration économique au titre desquels les candidats seront invités à présenter une demande. Pour chaque ronde, les invitations sont envoyées aux candidats admissibles visés par la ronde particulière, selon l'ordre décroissant des notes du SCG, jusqu'à ce que le nombre maximal d'invitations précisé dans les IM connexes soit atteint. Les candidats qui n'ont pas reçu d'IPD ou qui ont décliné l'IPD demeurent dans le bassin pendant un maximum de 12 mois.

Les candidats qui reçoivent une IPD disposent de 60 jours pour refuser l'invitation ou soumettre une demande de résidence permanente en ligne à IRCC. Les candidats qui reçoivent une IPD et n'y donnent pas suite dans le délai de 60 jours sont retirés du bassin. À la réception de la demande, un agent d'immigration l'évalue afin de vérifier la note du SCG attribuée au candidat et l'admissibilité au programme et à la résidence permanente. Si l'agent d'immigration détermine que toutes les conditions sont remplies et que le demandeur n'est pas interdit de territoire, ce dernier obtient un visa de résident permanent. Les demandeurs et les membres de leur famille qui les accompagnent deviennent des résidents permanents lorsqu'ils sont admis au Canada. La norme de traitement des demandes présentées au titre d'EE est de six mois dans 80 % des cas. Le délai de traitement débute le jour de la réception de la demande dûment remplie et se termine lorsqu'un agent d'immigration rend une décision définitive.

Le SCG est la pierre angulaire du système de gestion des demandes d'EE. La note du SCG comprend deux éléments : des points de base et des points supplémentaires. Ces éléments servent à évaluer le potentiel de réussite d'un candidat sur le marché du travail canadien. La note maximale du SCG que peut

obtenir un candidat est de 1 200 points, soit 600 points de base et 600 points supplémentaires. Tous les renseignements fournis à l'étape du profil aux fins du calcul de la note du SCG sont fournis par le candidat et doivent être appuyés par des documents adéquats à l'étape de la présentation de la demande, faute de quoi la demande pourrait être refusée.

Les points de base sont attribués en fonction de caractéristiques liées au capital humain de la personne (p. ex. l'âge, le niveau de scolarité, la maîtrise d'une langue officielle et l'expérience de travail). Un candidat indiquant qu'un époux ou conjoint l'accompagnerait peut obtenir un maximum de 560 points pour ses propres caractéristiques de base et se voir octroyer un maximum de 40 points selon les caractéristiques liées au capital humain de son époux ou conjoint. Un candidat non accompagné d'un époux ou conjoint peut obtenir jusqu'à 600 points pour les éléments de base. En ce qui concerne les points supplémentaires, un candidat peut obtenir des points s'il a été désigné par une province ou un territoire (600 points), s'il dispose d'un emploi réservé (50 ou 200 points), s'il possède un diplôme d'études postsecondaires du Canada (15 ou 30 points), s'il maîtrise le français (25 ou 50 points) ou s'il a un frère ou une sœur au Canada (15 points)³. À l'exception des points attribués pour la désignation par une province ou un territoire, qui sont pratiquement suffisants pour garantir la réception d'une IPD dans le cadre d'une ronde générale ou d'une ronde propre au PCP, les points supplémentaires augmentent la probabilité qu'un candidat donné reçoive une IPD, sans toutefois le garantir.

Les candidats dans le bassin d'EE peuvent, et dans certains cas doivent, mettre leur profil à jour en fonction de tout changement à leur situation, ce qui peut déclencher un nouveau calcul de la note du SCG. Certaines mises à jour se font automatiquement, notamment à la date d'anniversaire de la personne ou à l'expiration des résultats de l'évaluation des compétences linguistiques. Les candidats peuvent prendre des mesures pour accroître leur note du SCG, ce qui augmente la probabilité qu'ils soient sélectionnés pour recevoir une IPD. Par exemple, un candidat peut renforcer ses compétences dans une langue officielle, obtenir un emploi réservé ou présenter une évaluation des diplômes pour des études faites à l'étranger.

Quoi de neuf en 2021

En 2021, IRCC a continué à tirer profit de la souplesse et de l'efficacité du système EE pour s'adapter au contexte lié à la pandémie de COVID-19 et aider le Ministère à atteindre les cibles fixées dans le Plan des niveaux d'immigration 2021-2023 du gouvernement fédéral. La période de validité d'une invitation à présenter une demande de résidence permanente, qui avait été portée de 60 à 90 jours en 2020, a été ramenée à 60 jours en 2021 pour aider IRCC à traiter rapidement les volumes accrus de demandes.

En 2021, IRCC a continué d'envoyer des IPD aux candidats admissibles aux titres de la CEC et du PCP puisqu'ils étaient plus susceptibles d'être déjà au Canada et donc moins touchés par les restrictions frontalières liées à la pandémie. Une ronde d'invitations a notamment été lancée le 13 février 2021, durant laquelle plus de 27 000 IPD ont été envoyées à tous les candidats admissibles à la CEC qui se trouvaient dans le bassin à ce moment-là; plus de 90 % de ces candidats étaient déjà au Canada et employés. Aucun candidat n'a été invité à présenter une demande au titre du PTQF ou du PTMSF en 2021. Malgré les répercussions de la COVID-19, plus d'IPD ont été envoyées en 2021 qu'à n'importe quel autre exercice.

Les restrictions de voyage en vigueur pendant la majeure partie de 2020 et 2021 ont retardé le traitement des demandes à l'étranger, ce qui a entraîné une hausse importante de l'arriéré des programmes fédéraux d'immigration économique pour les travailleurs hautement qualifiés. Pour gérer l'imposant arriéré et aider IRCC à traiter rapidement les demandes existantes, le Ministère a interrompu les IPD au titre de ces programmes dans le cadre d'EE à compter du 20 septembre 2021, tout en continuant à envoyer des IPD pour le PCP. Il s'agissait d'une pause temporaire et les IPD au titre des programmes fédéraux d'immigration économique pour les travailleurs hautement qualifiés ont repris en juillet 2022, l'arriéré ayant été réduit suffisamment pour permettre au Ministère d'accepter de nouvelles demandes.

La lettre de mandat du ministre d'IRCC publiée en décembre 2021 comprenait un engagement à élargir les voies d'accès à la résidence permanente dans le cadre du système EE pour les étudiants étrangers et les travailleurs étrangers temporaires.

Optimisations à venir d'Entrée express

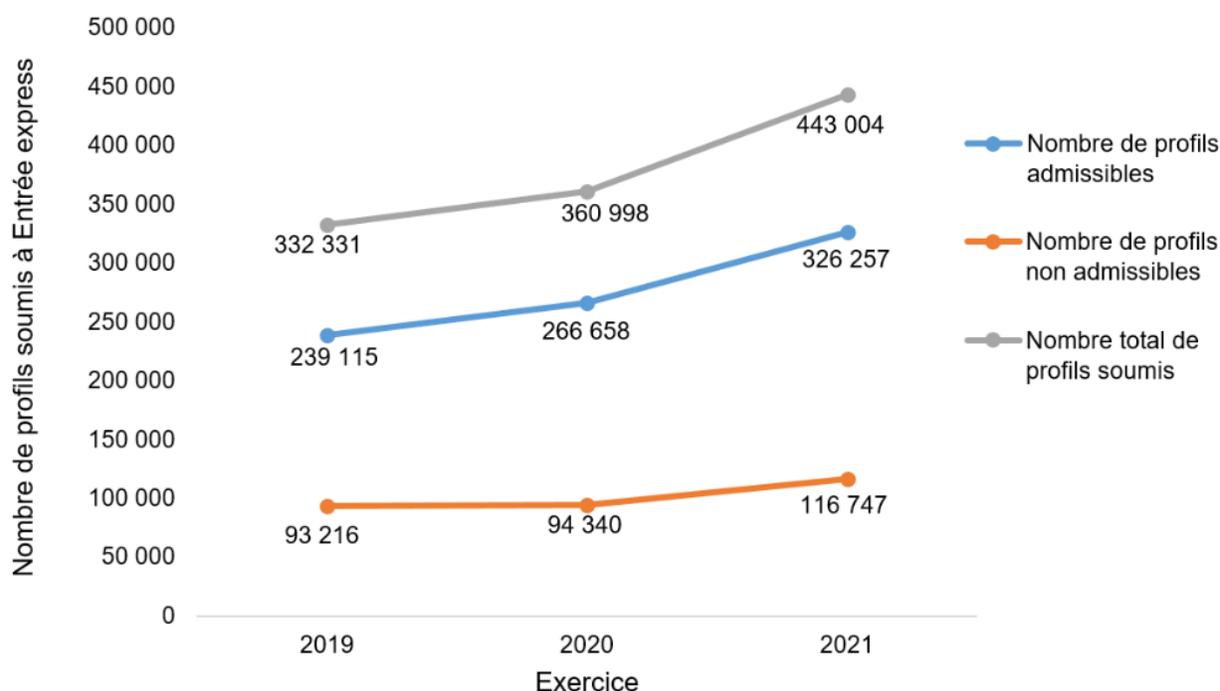
Le 23 juin 2022, des modifications législatives ont été apportées à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* qui autorisent le ministre d'IRCC à inviter les ressortissants étrangers à faire une demande de la résidence permanente par le biais d'EE sur une nouvelle base - leur admissibilité à faire partie d'un ensemble qui soutient un objectif économique identifié. Cette nouvelle autorité augmentera la flexibilité pour sélectionner ceux qui possèdent les compétences et les attributs nécessaires pour répondre à l'évolution des besoins économiques du Canada et aux priorités du gouvernement. Des ensembles seront établis, changeront au fil du temps et seront éclairées par des données et des informations sur le marché du travail, ainsi que par l'engagement avec les partenaires provinciaux et territoriaux et par le biais de consultations avec les intervenants clés.

La première utilisation de cette optimisation à venir du système EE, appelée « sélection axée sur les ensembles », devrait avoir lieu en 2023. De plus amples informations sur la sélection axée sur les ensembles seront présentées dans les prochains rapports de fin d'année.

Personnes ayant soumis un profil d'Entrée express

En 2021, 443 004 profils d'EE ont été soumis au moyen du système, ce qui représente une augmentation de 23 % par rapport à 2020 et de 33 % par rapport à 2019 (figure 1). Parmi les profils soumis en 2021, la proportion de candidats admissibles à au moins un des programmes d'immigration fédéraux gérés par EE est la même (74 %) qu'à l'exercice précédent (2020).

Figure 1 : Profils soumis à Entrée express, 2019-2021



Comme le montre le tableau 1, en 2021, plus d'hommes (248 495) que de femmes (194 370) ont soumis des profils. En revanche, les femmes ont soumis une part légèrement plus élevée du nombre total de profils en 2021 (44 %), poursuivant une tendance à la hausse par rapport à 2020 (43 %) et à 2019 (41 %). Les pourcentages de profils présentés par des femmes (77 %) et des hommes (71 %) qui étaient admissibles à au moins un programme sont les mêmes qu'en 2020. Les femmes continuent de soumettre une part légèrement plus élevée des profils admissibles, comme en 2019 (76 % contre 69 %, respectivement).

Tableau 1 : Profils soumis à Entrée express, selon le genre, 2019-2021

Résultat lié au profil	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Hommes						
Admissibles	135 359	69 %	147 668	71 %	176 863	71 %
Non admissibles	59 572	31 %	59 541	29 %	71 632	29 %
Total	194 931	100 %	207 209	100 %	248 495	100 %
Femmes						
Admissibles	103 713	76 %	118 947	77 %	149 338	77 %
Non admissibles	33 588	24 %	34 738	23 %	45 032	23 %
Total	137 301	100 %	153 685	100 %	194 370	100 %
Total*						
Admissibles	239 115	72 %	266 658	74 %	326 257	74 %
Non admissibles	93 216	28 %	94 340	26 %	116 747	26 %
Total*	332 331	100 %	360 998	100 %	443 004	100 %

Source : MBR_FACT_EE_MAIN en date du 11 janvier 2022.

Soulignons qu'il s'agit de données opérationnelles qui peuvent varier légèrement par rapport aux chiffres déclarés des exercices précédents.

*Le total comprend les personnes de genre autre, inconnu et non précisé (2019 : 99, 2020 : 104, 2021 : 139).

Personnes placées dans le bassin d'Entrée express

Le tableau 2 présente la répartition des notes du SCG pour les profils des candidats admissibles au moment de la soumission. Chaque exercice, les notes du SCG demeurent concentrées dans la fourchette de 301 à 500 même si le nombre total de profils admissibles soumis augmente. Soulignons que le bassin d'EE est dynamique et que la répartition des notes du SCG change chaque fois qu'un profil admissible est soumis ou mis à jour ou qu'il arrive à échéance.

Tableau 2 : Répartition des notes du Système de classement global pour tous les profils admissibles soumis à Entrée express, au moment de la soumission, 2019-2021

Fourchette de notes du SCG	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
701-1200	7	< 1 %	15	< 1 %	79	< 1 %
651-700	35	< 1 %	38	< 1 %	38	< 1 %
601-650	96	< 1 %	146	< 1 %	133	< 1 %
551-600	426	< 1 %	672	< 1 %	786	< 1 %
501-550	3 797	2 %	6 053	2 %	6 847	2 %
451-500	53 532	22 %	71 232	27 %	69 195	21 %
401-450	67 444	28 %	73 812	28 %	86 626	27 %
351-400	69 614	29 %	72 129	27 %	99 623	31 %

Fourchette de notes du SCG	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
301-350	37 592	16 %	36 112	14 %	50 759	16 %
251-300	4 783	2 %	4 856	2 %	7 583	2 %
201-250	1 133	< 1 %	1 081	< 1 %	2 928	1 %
151-200	492	< 1 %	390	< 1 %	1 239	< 1 %
101-150	140	< 1 %	113	< 1 %	367	< 1 %
1-100	24	< 1 %	9	< 1 %	54	< 1 %
Total	239 115	100 %	266 658	100 %	326 257	100 %

Source : MBR_FACT_EE_MAIN en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Parmi les personnes qui ont soumis des profils admissibles en 2021, une majorité (58 %) ne répondait pas aux critères donnant droit à des points supplémentaires au moment de la soumission. Il s'agit d'une diminution progressive depuis 2019 (69 %) [tableau 3]⁴. Encore en 2021, les candidats obtiennent le plus souvent les points accordés pour les études effectuées au Canada (21 %) et la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada (13 %); la proportion de candidats admissibles obtenant des points pour des études au Canada augmente de façon constante depuis 2019. La proportion de candidats du bassin d'EE qui obtiennent des points supplémentaires en raison de la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada, d'un emploi réservé et de la maîtrise du français⁵ est demeurée stable au cours des trois derniers exercices, après l'introduction de ces catégories de points en juin 2017.

Tableau 3 : Profils admissibles soumis à Entrée Express, par catégorie de points supplémentaires, 2019-2021

Catégorie de points supplémentaires	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Aucun point supplémentaire	164 740	69 %	168 564	63 %	190 668	58 %
Emploi réservé	12 841	5 %	18 091	7 %	20 924	6 %
Études au Canada	30 055	13 %	45 530	17 %	69 148	21 %
Maîtrise du français	9 356	4 %	12 806	5 %	18 140	6 %
Frère ou sœur au Canada	29 670	12 %	33 403	13 %	41 617	13 %
Total	239 115	100 %	266 658	100 %	326 257	100 %

Source : MBR_FACT_EE_MAIN en date du 11 janvier 2022.

Soulignons qu'il s'agit de données opérationnelles qui peuvent varier légèrement par rapport aux chiffres déclarés des exercices précédents.

La somme des profils par chaque catégorie de points supplémentaires ne correspond pas au nombre total de profils, et la somme des pourcentages par catégorie de points supplémentaires ne correspond pas à 100 %, car un candidat peut obtenir un maximum de 600 points supplémentaires. Les candidats désignés par une province ou un territoire (une valeur de 600 points) peuvent donc satisfaire aux critères associés aux autres catégories de points supplémentaires, sans toutefois obtenir ces points supplémentaires.

En 2021, un plus grand nombre et une plus grande proportion d'hommes (54 %) que de femmes (46 %) ne répondaient à aucun des critères donnant droit à des points supplémentaires au moment de la soumission d'un profil admissible. L'écart a toutefois diminué quelque peu depuis 2019 (tableau 4).

Tableau 4 : Profils admissibles soumis à Entrée Express, sans points supplémentaires, selon le genre, 2019-2021

Profils admissibles sans points supplémentaires	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Hommes	92 671	56 %	92 442	55 %	102 937	54 %
Femmes	72 044	44 %	76 099	45 %	87 696	46 %
Total*	164 740	100 %	168 564	100 %	190 668	100 %

Source : MBR_FACT_EE_MAIN en date du 11 janvier 2022.

Soulignons qu'il s'agit de données opérationnelles qui peuvent varier légèrement par rapport aux chiffres déclarés des exercices précédents.

*Le total comprend les personnes de genre autre, inconnu et non précisé (2019 : 25, 2020 : 23, 2021 : 35).

Les études effectuées au Canada et la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada sont les critères donnant droit à des points supplémentaires auxquels les hommes et les femmes ont répondu le plus souvent en 2021 (tableaux 5 à 8). Bien que des proportions relativement égales d'hommes et de femmes répondent aux critères associés à la plupart des catégories de points supplémentaires, un pourcentage considérablement plus élevé d'hommes (67 %) que de femmes (33 %) ont obtenu des points supplémentaires parce qu'ils avaient un emploi réservé.

Tableau 5 : Profils admissibles soumis à Entrée express ayant obtenu des points supplémentaires pour un emploi réservé, selon le genre, 2019-2021

Profils admissibles avec points pour un emploi réservé	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Hommes	9 111	71 %	12 301	68 %	14 002	67 %
Femmes	3 728	29 %	5 788	32 %	6 921	33 %
Total*	12 841	100 %	18 091	100 %	20 924	100 %

Source : MBR_FACT_EE_MAIN en date du 11 janvier 2022.

Soulignons qu'il s'agit de données opérationnelles qui peuvent varier légèrement par rapport aux chiffres déclarés des exercices précédents.

*Le total comprend les personnes de genre autre, inconnu et non précisé (2019 : 2, 2020 : 2, 2021 : 1).

Tableau 6 : Profils admissibles soumis à Entrée express ayant obtenu des points supplémentaires pour des études effectuées au Canada, selon le genre, 2019-2021

Profils admissibles avec points pour des études au Canada	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Hommes	17 298	58 %	25 767	57 %	37 645	54 %
Femmes	12 749	42 %	19 751	43 %	31 490	46 %
Total*	30 055	100 %	45 530	100 %	69 148	100 %

Source : MBR_FACT_EE_MAIN en date du 11 janvier 2022.

Soulignons qu'il s'agit de données opérationnelles qui peuvent varier légèrement par rapport aux chiffres déclarés des exercices précédents.

*Le total comprend les personnes de genre autre, inconnu et non précisé (2019 : 8, 2020 : 12, 2021 : 13).

Tableau 7 : Profils admissibles soumis à Entrée express ayant obtenu des points supplémentaires pour la maîtrise du français, selon le genre, 2019-2021

Profils admissibles avec points pour la maîtrise du français	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Hommes	4 940	53 %	6 475	51 %	9 091	50 %
Femmes	4 413	47 %	6 331	49 %	9 046	50 %
Total*	9 356	100 %	12 806	100 %	18 140	100 %

Source : MBR_FACT_EE_MAIN en date du 11 janvier 2022.

Soulignons qu'il s'agit de données opérationnelles qui peuvent varier légèrement par rapport aux chiffres déclarés des exercices précédents.

*Le total comprend les personnes de genre autre, inconnu et non précisé (2019 : 3, 2020 : 3, 2021 : 7).

Tableau 8 : Profils admissibles soumis à Entrée express ayant obtenu des points supplémentaires pour la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada, selon le genre, 2019-2021

Profils admissibles avec points pour frère ou sœur au Canada	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Hommes	15 676	53 %	17 118	51 %	20 839	50 %
Femmes	13 986	47 %	16 278	49 %	20 768	50 %
Total*	29 670	100 %	33 403	100 %	41 617	100 %

Source : MBR_FACT_EE_MAIN en date du 11 janvier 2022.

Soulignons qu'il s'agit de données opérationnelles qui peuvent varier légèrement par rapport aux chiffres déclarés des exercices précédents.

*Le total comprend les personnes de genre autre, inconnu et non précisé (2019 : 8, 2020 : 7, 2021 : 10).

Candidats invités à présenter une demande de résidence permanente dans le cadre d'Entrée express

Comme l'indique le tableau 9, IRCC a tenu 42 rondes d'IPD et a envoyé 114 431 invitations en 2021, une augmentation de 6 % par rapport aux 107 350 invitations envoyées en 2020. En 2021, la majeure partie (87 %) des invitations envoyées ciblait les candidats de la CEC, ce qui représente une hausse marquée par rapport à 2020 (54 %) et à 2019 (36 %). La part restante des invitations a été envoyée aux fins du PCP. Ces résultats concordent avec la stratégie liée aux rondes d'IPD adoptée par le Ministère pour atteindre les cibles d'immigration dans le contexte des restrictions frontalières qui ont été maintenues en raison de la pandémie. Le PTQF et le PTMSF n'ont fait l'objet d'aucune IPD en 2021.

Les 42 rondes d'invitation organisées en 2021 visaient un programme particulier, c'est-à-dire que seuls les candidats admissibles d'un programme donné étaient invités à présenter une demande de résidence permanente. Aucune ronde générale d'IPD n'a été menée. Sur les 42 rondes, 17 ciblaient des candidats qui étaient admissibles à la CEC, tandis que les 25 autres ciblaient des candidats ayant été désignés par une province ou un territoire. Les notes de passage du SCG variaient de 682 à 813 pour les rondes propres au PCP (médiane = 739), et de 75 à 462 pour les rondes propres à la CEC (médiane = 401). Alors que les notes de passage du SGC pour les rondes propres à la CEC ont diminué tout au long de l'exercice, celles des rondes propres au PCP sont demeurées stables en général. Toutes les rondes d'invitation ont été effectuées conformément aux IM associées.

Tableau 9 : IPD envoyées aux candidats, par programme d'immigration économique, 2021

Date de l'IPD	Type de ronde*	Note de passage du SCG	N ^{bre} CEC	N ^{bre} PCP	N ^{bre} PTQF	N ^{bre} PTMSF	Nombre total d'IPD
2021-01-06	PCP	813	0	250	0	0	250
2021-01-07	CEC	461	4 750	0	0	0	4 750
2021-01-20	PCP	741	0	374	0	0	374
2021-01-21	CEC	454	4 626	0	0	0	4 626
2021-02-10	PCP	720	0	654	0	0	654
2021-02-13	CEC	75	27 332	0	0	0	27 332
2021-03-08	PCP	739	0	671	0	0	671
2021-03-17	PCP	682	0	183	0	0	183
2021-03-18	CEC	449	5 000	0	0	0	5 000
2021-03-31	PCP	778	0	284	0	0	284
2021-04-01	CEC	432	5 000	0	0	0	5 000
2021-04-14	PCP	753	0	266	0	0	266
2021-04-17	CEC	417	6 000	0	0	0	6 000
2021-04-28	PCP	717	0	381	0	0	381
2021-04-29	CEC	400	6 000	0	0	0	6 000
2021-05-12	PCP	752	0	557	0	0	557
2021-05-13	CEC	401	4 147	0	0	0	4 147
2021-05-20	CEC	397	1 842	0	0	0	1 842
2021-05-26	PCP	713	0	500	0	0	500
2021-05-31	CEC	380	5 956	0	0	0	5 956
2021-06-09	PCP	711	0	940	0	0	940
2021-06-10	CEC	368	6 000	0	0	0	6 000
2021-06-23	PCP	742	0	1 002	0	0	1 002
2021-06-24	CEC	357	6 000	0	0	0	6 000
2021-07-07	PCP	760	0	627	0	0	627
2021-07-08	CEC	369	4 500	0	0	0	4 500
2021-07-21	PCP	734	0	462	0	0	462
2021-07-22	CEC	357	4 500	0	0	0	4 500
2021-08-04	PCP	760	0	512	0	0	512
2021-08-05	CEC	404	3 000	0	0	0	3 000
2021-08-18	PCP	751	0	463	0	0	463
2021-08-19	CEC	403	3 000	0	0	0	3 000
2021-09-01	PCP	764	0	635	0	0	635
2021-09-14	CEC	462	2 000	0	0	0	2 000
2021-09-15	PCP	732	0	521	0	0	521
2021-09-29	PCP	742	0	761	0	0	761
2021-10-13	PCP	720	0	681	0	0	681
2021-10-27	PCP	744	0	888	0	0	888
2021-11-10	PCP	685	0	775	0	0	775
2021-11-24	PCP	737	0	613	0	0	613

Date de l'IPD	Type de ronde*	Note de passage du SCG	N ^{bre} CEC	N ^{bre} PCP	N ^{bre} PTQF	N ^{bre} PTMSF	Nombre total d'IPD
2021-12-10	PCP	698	0	1 032	0	0	1 032
2021-12-22	PCP	720	0	746	0	0	746
Total			99 653	14 778	0	0	114 431

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

* Les rondes d'IPD peuvent être générales ou propres à un programme particulier. Dans le cadre d'une ronde générale, les invitations sont envoyées aux candidats des quatre programmes relevant d'Entrée express.

Dans l'ensemble, comme l'indiquent les tableaux 10 et 11, les hommes ont reçu 57 % des invitations envoyées en 2021, ce qui reflète la part de profils admissibles soumis par des hommes durant l'exercice. Des nombres identiques d'invitations par programme ont été envoyées aux hommes et aux femmes : les deux genres ont reçu plus d'invitations à présenter une demande au titre de la CEC (87 %) qu'autre titre du PCP (13 %); le PTQF et le PTMSF n'ont fait l'objet d'une ronde d'invitation. De 2019 à 2021, 21 invitations ont été envoyées à des candidats ayant indiqué un genre autre, non précisé ou inconnu. En raison des faibles nombres, les données présentées dans cette section du rapport ne sont pas ventilées en fonction de ces catégories de genre.

Tableau 10 : IPD envoyées aux candidats, par programme d'immigration économique – hommes, 2019-2021

Programme d'immigration économique	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
CEC	18 184	37 %	33 780	56 %	57 498	87 %
PCP	8 963	18 %	8 909	15 %	8 485	13 %
PTQF	21 151	43 %	17 856	29 %	0	0 %
PTMSF	765	2 %	194	< 1 %	0	0 %
Total	49 063	100 %	60 739	100 %	65 983	100 %

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Tableau 11 : IPD envoyées aux candidats, par programme d'immigration économique – femmes, 2019-2021

Programme d'immigration économique	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
CEC	12 378	35 %	24 415	52 %	42 147	87 %
PCP	5 965	16 %	5 299	11 %	6 293	13 %
PTQF	17 654	49 %	16 832	36 %	0	0 %
PTMSF	235	< 1 %	57	< 1 %	0	0 %
Total	36 232	100 %	46 603	100 %	48 440	100 %

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Les caractéristiques sociodémographiques des candidats invités à présenter une demande de résidence permanente ont changé considérablement de 2019 à 2021, ce qui reflète les conséquences de la décision d'orienter la stratégie liée aux rondes d'IPD vers les candidats admissibles à la CEC (tableaux 12 à 16). De 2019 à 2021, la part des invitations envoyées aux candidats âgés de 20 à 29 ans (catégorie d'âge

associée au plus grand nombre de points dans le SCG) est passée d'un peu plus de la moitié à près des deux tiers. Une proportion plus faible d'invitations a été envoyée aux candidats titulaires d'une maîtrise et d'un diplôme professionnel menant à la pratique; dans l'ensemble cependant, les candidats qui ont reçu des IPD sont toujours très instruits, 75 % d'entre eux ayant déclaré avoir un diplôme d'un programme d'études postsecondaires d'au moins trois ans. La maîtrise de la première langue officielle est en baisse : en 2019, le niveau 9 des Canadian Language Benchmarks (CLB)/Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) était le plus courant (45 %) chez les candidats invités, comparativement au niveau 7 en 2021 (41 %). En 2021, la grande majorité (92 %) des invitations ont été envoyées à des candidats ayant au moins une année d'expérience de travail au Canada admissible, tandis que moins de candidats ayant acquis une expérience de travail pertinente à l'étranger ont été invités à présenter une demande.

Tableau 12 : IPD envoyées aux candidats, par groupe d'âge, 2019-2021

Âge du candidat	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Moins de 20 ans	4	< 1 %	3	< 1 %	9	< 1 %
20-29 ans	47 165	55 %	67 933	63 %	73 689	64 %
30-34 ans	26 692	31 %	25 726	24 %	21 518	19 %
35-39 ans	8 078	9 %	9 158	9 %	10 870	9 %
40-44 ans	2 260	3 %	3 011	3 %	5 240	5 %
45 ans et plus	1 101	1 %	1 519	1 %	3 105	3 %
Total	85 300	100 %	107 350	100 %	114 431	100 %

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Tableau 13 : IPD envoyées aux candidats, selon le niveau de scolarité le plus élevé, 2019-2021

Niveau d'études	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Études secondaires ou moins	1 158	1 %	923	1 %	3 404	3 %
Diplôme d'études postsecondaires – programme de un ou deux ans	4 395	5 %	7 552	7 %	25 476	22 %
Diplôme d'études postsecondaires – programme de trois ans ou plus	35 780	42 %	49 661	46 %	61 226	54 %
Maîtrise ou diplôme professionnel menant à la pratique	40 673	48 %	45 521	42 %	22 215	19 %
Ph. D.	3 294	4 %	3 693	3 %	2 110	2 %
Total	85 300	100 %	107 350	100 %	114 431	100 %

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Tableau 14 : IPD envoyées aux candidats, selon le niveau de maîtrise de la première langue officielle, 2019-2021

Niveau de maîtrise de la première langue officielle	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
CLB/NCLC 4	94	< 1 %	18	< 1 %	31	< 1 %
CLB/NCLC 5	1 051	1 %	761	1 %	5 161	5 %
CLB/NCLC 6	1 934	2 %	2 614	2 %	13 551	12 %
CLB/NCLC 7	17 990	21 %	28 187	26 %	47 271	41 %
CLB/NCLC 8	13 613	16 %	21 453	20 %	25 457	22 %
CLB/NCLC 9	38 146	45 %	37 483	35 %	14 959	13 %
CLB/NCLC 10	12 472	15 %	16 834	16 %	8 001	7 %
Total	85 300	100 %	107 350	100 %	114 431	100 %

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 29 septembre 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Tableau 15 : IPD envoyées aux candidats, selon l'expérience de travail au Canada, 2019-2021

Années d'expérience de travail au Canada	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Aucune expérience de travail ou expérience inférieure à un an	47 733	56 %	41 958	39 %	10 660	9 %
1 an	26 054	31 %	43 334	40 %	74 375	65 %
2 ans	8 951	10 %	17 883	17 %	23 465	21 %
3 ans	1 618	2 %	3 035	3 %	4 119	4 %
4 ans	504	1 %	616	1 %	1 021	1 %
5 ans ou plus	440	1 %	524	< 1 %	791	1 %
Total	85 300	100 %	107 350	100 %	114 431	100 %

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Tableau 16 : IPD envoyées aux candidats, selon l'expérience de travail acquise à l'étranger, 2019-2021

Années d'expérience de travail à l'étranger	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Aucune expérience de travail ou expérience inférieure à un an	17 762	21 %	33 751	31 %	66 344	58 %
1 an	6 101	7 %	8 310	8 %	7 482	7 %
2 ans	4 995	6 %	5 619	5 %	5 621	5 %
3 ans	15 189	18 %	18 605	17 %	6 661	6 %
4 ans	11 016	13 %	12 227	11 %	5 515	5 %
5 ans ou plus	30 237	35 %	28 838	27 %	22 808	20 %
Total	85 300	100 %	107 350	100 %	114 431	100 %

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Le tableau 17 fournit des renseignements sur a) les invitations envoyées aux candidats ayant obtenu des points supplémentaires dans chaque catégorie; b) les invitations envoyées aux candidats qui répondaient aux critères pertinents de la catégorie, mais qui n'ont pas nécessairement obtenu de points⁶. (Un maximum de 600 points supplémentaires peut être attribué selon le SCG; les candidats qui ont déjà obtenu 600 points pour une désignation par une province ou un territoire ne peuvent pas obtenir d'autres points supplémentaires même s'ils satisfont aux critères.) Par exemple, en 2021, 20 299 IPD ont été envoyées à des candidats répondant au critère de l'emploi réservé, mais seulement 18 473 de ces candidats ont effectivement obtenu les points associés. Des données sont fournies pour les deux conditions afin de faciliter la comparaison et de tenir compte des caractéristiques plus complètes des candidats qui ont reçu une invitation à présenter une demande de résidence permanente⁷.

En 2021, un peu plus du quart des IPD (27 %) ciblaient uniquement des caractéristiques liées au capital humain (c.-à-d. qu'elles ont été envoyées aux candidats qui ne répondaient aux critères d'aucune catégorie de points supplémentaires). Il s'agit d'une diminution par rapport à 2020 (28 %) et à 2019 (40 %). Cela pourrait indiquer que les points supplémentaires prennent une importance croissante pour ce qui est d'accroître les chances d'un candidat de recevoir une invitation.

Malgré la majoration des points supplémentaires accordés pour la maîtrise du français en 2020, moins d'invitations ont été envoyées aux candidats répondant aux critères de cette catégorie de points en 2021. Ce résultat est probablement attribuable à la tenue d'un plus grand nombre de rondes propres à la CEC, puisque, au fil des années, la majorité des candidats francophones pouvaient être invités à présenter une demande au titre du PTQF, mais pas au titre de la CEC.

Tableau 17 : IPD envoyées candidats ayant obtenu a) des points supplémentaires, b) qui répondant aux critères pour obtenir des points supplémentaires, les deux ne s'excluant pas mutuellement, 2019-2021

Catégorie de points supplémentaires*	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
a) Points supplémentaires attribués						
Aucun point supplémentaire ajouté	34 140	40 %	30 376	28 %	30 796	27 %
Candidat d'une province ou d'un territoire	14 928	18 %	14 209	13 %	14 778	13 %
Emploi réservé	9 285	11 %	15 453	14 %	18 473	16 %
Études au Canada	20 546	24 %	41 470	39 %	67 410	59 %
Maîtrise du français	4 187	5 %	6 157	6 %	1 282	1 %
Frère ou sœur au Canada	8 052	9 %	11 105	10 %	9 242	8 %
b) Critères remplis pour l'obtention de points						
Aucun point supplémentaire ajouté	34 140	40 %	30 376	28 %	30 796	27 %
Candidat d'une province ou d'un territoire	14 928	18 %	14 209	13 %	14 778	13 %
Emploi réservé	10 905	13 %	17 249	16 %	20 299	18 %
Études au Canada	23 853	28 %	45 548	42 %	70 184	61 %
Maîtrise du français	5 518	6 %	7 105	7 %	2 517	2 %
Frère ou sœur au Canada	10 001	12 %	12 827	12 %	11 551	10 %
Total	85 300	100 %	107 305	100 %	114 431	100 %

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

* Soulignons que les candidats peuvent répondre aux critères de plusieurs catégories de points supplémentaires. Ainsi, la somme des candidats par catégorie de points supplémentaires peut dépasser le nombre total de candidats ayant obtenu des points supplémentaires.

Les tableaux 18 à 21 nous renseignent sur les invitations envoyées aux hommes et aux femmes répondant aux critères de chaque catégorie de points supplémentaires. Les résultats concordent généralement avec la répartition des IPD selon le genre (57 % pour les hommes et 43 % pour les femmes), sauf en ce qui concerne l'emploi réservé; les deux tiers environ des candidats ayant une offre d'emploi admissible qui ont reçu une IPD sont des hommes.

Tableau 18 : IPD envoyées aux candidats répondant au critère de l'emploi réservé, selon le genre, 2019-2021

IPD aux candidats répondant au critère de l'emploi réservé	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Hommes	7 632	70 %	11 308	66 %	13 352	66 %
Femmes	3 273	30 %	5 939	34 %	6 946	34 %
Total*	10 905	100 %	17 249	100 %	20 299	100 %

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

*Le total comprend les personnes de genre autre, inconnu et non précisé.

Tableau 19 : IPD envoyées aux candidats répondant au critère des études au Canada, selon le genre, 2019-2021

IPD aux candidats répondant au critère des études au Canada	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Hommes	13 877	58 %	25 908	57 %	38 908	55 %
Femmes	9 974	42 %	19 634	43 %	31 269	45 %
Total*	23 853	100 %	45 548	100 %	70 184	100 %

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

*Le total comprend les profils de genre autre, inconnu ou et non précisé.

Tableau 20 : IPD envoyées aux candidats répondant au critère de la maîtrise du français, selon le genre, 2019-2021

IPD aux candidats répondant au critère de la maîtrise du français	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Hommes	2 887	52 %	3 528	50 %	1 267	50 %
Femmes	2 631	48 %	3 577	50 %	1 250	50 %
Total*	5 518	100 %	7 105	100 %	2 517	100 %

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

*Le total comprend les personnes de genre autre, inconnu et non précisé.

Tableau 21 : IPD envoyées aux candidats répondant au critère de la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada, selon le genre, 2019-2021

IPD aux candidats répondant au critère de la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Hommes	5 255	53 %	6 559	51 %	6 311	55 %
Femmes	4 743	47 %	6 266	49 %	5 240	45 %
Total*	10 001	100 %	12 827	100 %	11 551	100 %

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 6 septembre 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

*Le total comprend les personnes de genre autre, inconnu et non précisé.

Comme l'indique le tableau 22, l'exercice 2021 affiche des résultats très différents par rapport aux exercices précédents en ce qui concerne les professions principales les plus courantes exercées par les candidats qui ont été invités à présenter une demande de résidence permanente dans le cadre d'EE. En raison de la priorité donnée aux rondes d'invitation ciblant les candidats de la CEC et du PCP, un nombre considérablement plus élevé de candidats exerçant des professions du niveau de compétence B de la Classification nationale des professions (CNP) [c.-à-d., des emplois techniques ou spécialisés qui exigent habituellement un diplôme collégial ou une formation professionnelle] ont reçu des IPD en 2021; les superviseurs des services alimentaires, les adjoints administratifs et les superviseurs des ventes – commerce de détail représentaient les professions les plus courantes. Les étrangers qui exercent des emplois du niveau de compétence A (c.-à-d., des emplois professionnels qui exigent habituellement un diplôme universitaire), auparavant les emplois les plus courants et associés surtout au domaine des technologies, représentent toujours une grande part des candidats qui ont été invités à présenter une demande de résidence permanente en 2021.

Tableau 22 : Professions principales les plus courantes, au moment de l'IPD – total, 2019-2021

2019			2020			2021		
Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}
2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	6 529	2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	6 665	6311 Superviseurs des services alimentaires	B	13 097
2171 Analystes et consultants en informatique	A	4 645	2171 Analystes et consultants en informatique	A	4 846	1241 Adjoints administratifs	B	5 930
2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	3 819	2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	4 661	6211 Superviseurs des ventes - commerce de détail	B	5 020
1111 Vérificateurs et comptables	A	2 607	6311 Superviseurs des services alimentaires	B	4 228	2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	4 916
1241 Adjoints administratifs	B	2 407	1241 Adjoints administratifs	B	4 041	6322 Cuisiniers	B	4 624
1122 Professionnels des services-conseils en gestion aux entreprises	A	1 838	1111 Vérificateurs et comptables	A	2 623	2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	3 878
1123 Professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques	A	1 808	1221 Agents d'administration	B	2 366	2171 Analystes et consultants en informatique	A	3 056
1221 Agents d'administration	B	1 694	1123 Professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques	A	2 327	2282 Agents de soutien aux utilisateurs	B	3 001

2019			2020			2021		
Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}
4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	A	1 684	1311 Techniciens en comptabilité et teneurs de livres	B	2 128	0631 Directeurs de la restauration et des services alimentaires	0	2 977
0124 Directeurs de la publicité, du marketing et des relations publiques	0	1 588	6211 Superviseurs des ventes - commerce de détail	B	2 119	1221 Agents d'administration	B	2 723
1112 Analystes financiers et analystes en placements	A	1 549	2282 Agents de soutien aux utilisateurs	B	2 043	1215 Superviseurs du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	B	2 539
6311 Superviseurs des services alimentaires	B	1 544	4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	A	1 823	0621 Directeurs - commerce de détail et de gros	0	2 332
1311 Techniciens en comptabilité et teneurs de livres	B	1 484	2172 Analystes de bases de données et administrateurs de données	A	1 767	1311 Techniciens en comptabilité et teneurs de livres	B	2 172
2132 Ingénieurs mécaniciens	A	1 416	0621 Directeurs - commerce de détail et de gros	0	1 699	4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	B	1 650
2172 Analystes de bases de données et administrateurs de données	A	1 312	1122 Professionnels des services-conseils en gestion aux entreprises	A	1 680	6235 Représentants des ventes financières	B	1 594
Autre		49 376	Autre		62 334	Autre		54 922
Total		85 300	Total		107 350	Total		114 431

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement. Genre de compétence 0 : postes de gestion.

Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire.

Niveau de compétence B : emplois techniques ou spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti.

Alors que la profession principale la plus courante était la même chez les hommes et les femmes au moment de l'IPD en 2021 (superviseurs des services alimentaires), les autres professions principales les plus courantes chez les hommes et les femmes différaient dans une certaine mesure (tableaux 23 et 24). Sur les 15 professions principales les plus courantes exercées par les hommes et les femmes ayant reçu une IPD, seulement quatre sont les mêmes, bien que l'ordre de préséance varie entre les deux groupes. Les niveaux de compétences sont similaires également : neuf des 15 professions les plus courantes exigent un niveau de compétence B, tant chez les hommes que chez les femmes. Les quatre professions les plus courantes exercées par les hommes qui ne figurent pas parmi les 15 professions les plus courantes chez les femmes sont : superviseurs du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires; machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage; gestionnaires des systèmes informatiques; surveillants des autres services. Les quatre professions les plus courantes exercées par les femmes qui ne figurent pas parmi les 15 professions les plus courantes chez les hommes sont : éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance; techniciens en comptabilité et teneurs de livres; professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques; représentants des ventes financières.

Tableau 23 : Professions principales les plus courantes, au moment de l'IPD – hommes, 2019-2021

2019			2020			2021		
Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}
2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	4 845	2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	5 005	6311 Superviseurs des services alimentaires	B	5 176
2171 Analystes et consultants en informatique	A	3 214	2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	3 563	2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	3 806
2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	2 835	2171 Analystes et consultants en informatique	A	3 335	6322 Cuisiniers	B	3 118
2132 Ingénieurs mécaniciens	A	1 284	6311 Superviseurs des services alimentaires	B	1 754	6211 Superviseurs des ventes - commerce de détail	B	3 096
1111 Vérificateurs et comptables	A	1 277	2282 Agents de soutien aux utilisateurs	B	1 350	2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	2 993
1122 Professionnels des services-conseils en gestion aux entreprises	A	1 055	6211 Superviseurs des ventes - commerce de détail	B	1 269	2171 Analystes et consultants en informatique	A	2 234
0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	1 002	2132 Ingénieurs mécaniciens	A	1 228	2282 Agents de soutien aux utilisateurs	B	1 948
1112 Analystes financiers et analystes en placements	A	911	1111 Vérificateurs et comptables	A	1 182	1215 Superviseurs du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	B	1 832
4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	A	897	2172 Analystes de bases de données et administrateurs de données	A	1 126	1241 Adjoints administratifs	B	1 710
2172 Analystes de bases de données et administrateurs de données	A	877	1241 Adjoints administratifs	B	1 119	0621 Directeurs - commerce de détail et de gros	0	1 469
0124 Directeurs de la publicité, du marketing et des relations publiques	0	787	1215 Superviseurs du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	B	1 091	0631 Directeurs de la restauration et des services alimentaires	0	1 399
0621 Directeurs - commerce de détail et de gros	0	746	0621 Directeurs - commerce de détail et de gros	0	1 063	7231 Machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage	B	1 276
2282 Agents de soutien aux utilisateurs	B	740	0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	1 031	0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	1 073
2133 Ingénieurs électriciens et électroniciens	A	719	4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	A	999	1221 Agents d'administration	B	946
6322 Cuisiniers	B	711	6322 Cuisiniers	B	958	6316 Surveillance des autres services	B	932
Autre		27 163	Autre		34 666	#Autre		32 975
Total		49 063	Total		60 739	Total		65 983

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Genre de compétence 0 : postes de gestion.

Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire.

Niveau de compétence B : emplois techniques ou spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti.

Tableau 24 : Professions principales les plus courantes, au moment de l'IPD – femmes, 2019-2021

2019			2020			2021		
Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}
1241 Adjoints administratifs	B	1 787	1241 Adjoints administratifs	B	2 922	6311 Superviseurs des services alimentaires	B	7 921
2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	1 683	6311 Superviseurs des services alimentaires	B	2 474	1241 Adjoints administratifs	B	4 218
2171 Analystes et consultants en informatique	A	1 430	2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	1 660	6211 Superviseurs des ventes - commerce de détail	B	1 924
1111 Vérificateurs et comptables	A	1 330	1221 Agents d'administration	B	1 534	1221 Agents d'administration	B	1 776
1123 Professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques	A	1 134	2171 Analystes et consultants en informatique	A	1 511	4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	B	1 580
1221 Agents d'administration	B	1 119	1123 Professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques	A	1 462	0631 Directeurs de la restauration et des services alimentaires	0	1 578
2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	984	1111 Vérificateurs et comptables	A	1 441	6322 Cuisiniers	B	1 506
1311 Techniciens en comptabilité et teneurs de livres	B	860	1311 Techniciens en comptabilité et teneurs de livres	B	1 252	1311 Techniciens en comptabilité et teneurs de livres	B	1 382
6311 Superviseurs des services alimentaires	B	837	2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	1 098	2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	1 110
0124 Directeurs de la publicité, du marketing et des relations publiques	0	801	0124 Directeurs de la publicité, du marketing et des relations publiques	0	885	2282 Agents de soutien aux utilisateurs	B	1 052
4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	A	787	6211 Superviseurs des ventes - commerce de détail	B	850	1123 Professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques	A	945
1122 Professionnels des services-conseils en gestion aux entreprises	A	783	4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	A	824	2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	885
1112 Analystes financiers et analystes en placements	A	638	0631 Directeurs de la restauration et des services alimentaires	0	801	0621 Directeurs - commerce de détail et de gros	0	863
4021 Enseignants au niveau collégial et autres instructeurs en formation professionnelle	A	571	1122 Professionnels des services-conseils en gestion aux entreprises	A	801	2171 Analystes et consultants en informatique	A	822
0631 Directeurs de la restauration et des services alimentaires	0	570	6235 Représentants des ventes financières	B	737	6235 Représentants des ventes financières	B	796
Autre		20 918	Autre		26 351	Autre		20 082
Total		36 232	Total		46 603	Total		48 440

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Genre de compétence 0 : postes de gestion.

Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire.

Niveau de compétence B : emplois techniques ou spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti.

Le tableau 25 indique les professions les plus courantes chez les candidats qui ont obtenu des points supplémentaires pour un emploi réservé et reçu une IPD. Un nombre croissant de ces professions sont du niveau de compétence B.

Tableau 25 : Professions les plus courantes chez les candidats ayant obtenu des points pour un emploi réservé, au moment de l'IPD – total, 2019-2021

2019			2020			2021		
Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}
2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	917	6311 Superviseurs des services alimentaires	B	917	6311 Superviseurs des services alimentaires	B	1 997
2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	870	2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	870	6322 Cuisiniers	B	1 601
6311 Superviseurs des services alimentaires	B	838	2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	838	2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	1 377
6322 Cuisiniers	B	692	2171 Analystes et consultants en informatique	A	692	2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	1 032
2171 Analystes et consultants en informatique	A	647	6322 Cuisiniers	B	647	2171 Analystes et consultants en informatique	A	677
4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	A	501	1241 Adjoints administratifs	B	501	6211 Superviseurs des ventes - commerce de détail	B	615
0013 Cadres supérieurs – services financiers, communications et aux services aux entreprises	0	364	0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	364	1241 Adjoints administratifs	B	560
0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	336	4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	A	336	0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	558
5241 Designers graphiques et illustrateurs	B	331	6211 Superviseurs des ventes - commerce de détail	B	331	1221 Agents d'administration	B	531
1241 Adjoints administratifs	B	218	0013 Cadres supérieurs – services financiers, communications et aux services aux entreprises	0	218	4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	B	491
6211 Superviseurs des ventes - commerce de détail	B	209	1221 Agents d'administration	B	209	0631 Directeurs de la restauration et des services alimentaires	0	440
1221 Agents d'administration	B	192	0016 Cadres supérieurs - construction, transport, production et	0	192	4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	A	298

2019		2020		2021	
Profession principale et type/genre de compétence (CNP)	N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)	N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)	N ^{bre}
		services d'utilité publique			
0016 Cadres supérieurs - construction, transport, production et services d'utilité publique	0 180	1311 Techniciens en comptabilité et teneurs de livres	B 180	8252 Entrepreneurs de services agricoles, surveillants d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés dans l'élevage	B 281
0015 Cadres supérieurs – commerce, radiotélédiffusion et autres services, n.c.a.	0 157	1215 Superviseurs du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	B 157	1215 Superviseurs du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	B 277
8252 Entrepreneurs de services agricoles, surveillants d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés dans l'élevage	B 142	0631 Directeurs de la restauration et des services alimentaires	0 142	1311 Techniciens en comptabilité et teneurs de livres	B 269
Autre	4 311	Autre	10 655	Autre	9 295
Total	10 905	Total	17 249	Total	20 299

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Genre de compétence 0 : postes de gestion.

Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire.

Niveau de compétence B : emplois techniques ou spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti.

Les tableaux 26 et 27 indiquent les professions les plus courantes chez les candidats qui ont obtenu des points pour un emploi réservé et reçu une IPD, ventilées selon le genre. Les professions les plus courantes chez les femmes invitées ayant obtenu des points pour un emploi réservé sont plus souvent du niveau de compétence B, par rapport à celles chez les hommes. La profession la plus courante chez les femmes (superviseurs des services alimentaires) est restée la même de 2019 à 2021; chez les hommes, la profession de programmeurs et développeurs en médias interactifs, qui était la plus courante en 2020, a été remplacée par la profession de cuisiniers en 2021. Les six professions les plus courantes chez les hommes sont restées les mêmes de 2020 à 2021, mais on observe une variation dans l'ordre de préséance qui reflète le nombre croissant de professions du niveau de compétence B. Cinq des six professions les plus courantes chez les femmes sont restées les mêmes de 2020 à 2021, mais une variation dans l'ordre de préséance reflète, là aussi, un nombre croissant de professions du niveau de compétence B.

Tableau 26 : Professions les plus courantes chez les candidats ayant obtenu des points pour un emploi réservé, au moment de l'IPD – hommes, 2019-2021

2019			2020			2021		
Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}
2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	788	2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	1 342	6322 Cuisiniers	B	1 401
2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	770	2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	1 209	6311 Superviseurs des services alimentaires	B	1 220
2171 Analystes et consultants en informatique	A	547	2171 Analystes et consultants en informatique	A	868	2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	1 114
6322 Cuisiniers	B	444	6311 Superviseurs des services alimentaires	B	831	2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	1 092
6311 Superviseurs des services alimentaires	B	346	0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	487	2171 Analystes et consultants en informatique	A	739
4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	A	331	6322 Cuisiniers	B	446	0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	574
0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	294	0013 Cadres supérieurs - services financiers, communications et aux services aux entreprises	0	390	6211 Superviseurs des ventes - commerce de détail	B	549
0013 Cadres supérieurs – services financiers, communications et aux services aux entreprises	0	292	4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	A	358	7271 Charpentiers-menusiers	B	247
5241 Designers graphiques et illustrateurs	B	268	6211 Superviseurs des ventes - commerce de détail	B	342	8252 Entrepreneurs de services agricoles, surveillants d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés dans l'élevage	B	233
0016 Cadres supérieurs - construction, transport, production et services d'utilité publique	0	159	0016 Cadres supérieurs - construction, transport, production et services d'utilité publique	0	249	1241 Adjoints administratifs	B	227
6211 Superviseurs des ventes - commerce de détail	B	139	1215 Superviseurs du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	B	213	4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	A	213
0015 Cadres supérieurs – commerce, radiotélédiffusion et autres services, n.c.a.	0	120	1241 Adjoints administratifs	B	208	1215 Superviseurs du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	B	205

2019			2020			2021		
Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}
8252 Entrepreneurs de services agricoles, surveillants d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés dans l'élevage	B	101	0015 Cadres supérieurs - commerce, radiotélédiffusion et autres services, n.c.a.	0	187	0631 Directeurs de la restauration et des services alimentaires	0	204
7271 Charpentiers-menuisiers	B	97	5241 Designers graphiques et illustrateurs	B	173	0013 Cadres supérieurs – services financiers, communications et aux services aux entreprises	0	200
1215 Superviseurs du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	B	89	1221 Agents d'administration	B	147	5241 Designers graphiques et illustrateurs	B	194
Autre		2 847	Autre		3 858	Autre		4 940
Total		7 632	Total		11 308	Total		13 352

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Genre de compétence 0 : postes de gestion.

Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire.

Niveau de compétence B : emplois techniques ou spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti.

Tableau 27 : Professions les plus courantes chez les candidats ayant obtenu des points pour un emploi réservé, au moment de l'IPD – femmes, 2019-2021

2019			2020			2021		
Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}
6311 Superviseurs des services alimentaires	B	492	6311 Superviseurs des services alimentaires	B	1 166	6311 Superviseurs des services alimentaires	B	1 778
6322 Cuisiniers	B	248	1241 Adjoints administratifs	B	407	6322 Cuisiniers	B	641
4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	A	170	1221 Agents d'administration	B	293	1241 Adjoints administratifs	B	438
2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	147	2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	259	4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	B	416
1241 Adjoints administratifs	B	139	4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	B	250	1221 Agents d'administration	B	290
1221 Agents d'administration	B	119	6322 Cuisiniers	B	231	6211 Superviseurs des ventes - commerce de détail	B	262
4214 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	B	100	4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	A	200	0631 Directeurs de la restauration et des services alimentaires	0	197
2171 Analystes et consultants en informatique	A	100	6211 Superviseurs des ventes - commerce de détail	B	189	4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	A	161

2019			2020			2021		
Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}	Profession principale et type/genre de compétence (CNP)		N ^{bre}
2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	82	1311 Techniciens en comptabilité et teneurs de livres	B	177	1311 Techniciens en comptabilité et teneurs de livres	B	157
0013 Cadres supérieurs – services financiers, communications et aux services aux entreprises	0	72	2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	168	2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	151
6211 Superviseurs des ventes - commerce de détail	B	70	2171 Analystes et consultants en informatique	A	164	2171 Analystes et consultants en informatique	A	143
0631 Directeurs de la restauration et des services alimentaires	0	70	0631 Directeurs de la restauration et des services alimentaires	0	139	2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	127
1311 Techniciens en comptabilité et teneurs de livres	B	70	0013 Cadres supérieurs - services financiers, communications et aux services aux entreprises	0	100	4217 Autre personnel relié à la religion	B	100
5241 Designers graphiques et illustrateurs	B	63	5241 Designers graphiques et illustrateurs	B	91	6332 Boulangers-pâtisseries	B	99
1123 Professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques	A	47	1123 Professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques	A	83	8252 Entrepreneurs de services agricoles, surveillants d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés dans l'élevage	B	87
Autre		1 284	Autre		2 022	Autre		1 899
Total		3 273	Total		5 939	Total		6 946

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement. Genre de compétence 0 : postes de gestion.

Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire.

Niveau de compétence B : emplois techniques ou spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti.

Les quatre pays de résidence les plus courants chez les candidats qui ont reçu une IPD sont demeurés les mêmes de 2019 à 2021 (tableau 28). La proportion d'IPD qui ont été envoyées à des candidats ayant indiqué le Canada comme pays de résidence est passée de 63 % en 2020 à 90 % en 2021, ce qui reflète l'augmentation des IPD au titre de la CEC. Au cours de la même période, la proportion de candidats invités qui ont indiqué l'Inde comme pays de résidence a diminué de 10% à 3 %, tandis que la part des candidats invités résidant aux États-Unis est passée de 7 % à moins de 1 %.

Tableau 28 : Pays de résidence les plus courants chez les candidats ayant reçu une IPD – total, 2019-2021

2019		2020		2021	
Pays de résidence	N ^{bre}	Pays de résidence	N ^{bre}	Pays de résidence	N ^{bre}
Canada	40 522	Canada	67 632	Canada	102 806
Inde	15 137	Inde	11 235	Inde	3 826
États-Unis d'Amérique	9 964	États-Unis d'Amérique	7 272	Nigéria	1 432

2019		2020		2021	
Pays de résidence	N ^{bre}	Pays de résidence	N ^{bre}	Pays de résidence	N ^{bre}
Nigéria	3 812	Nigéria	4 066	États-Unis d'Amérique	806
Émirats arabes unis	1 707	Émirats arabes unis	1 415	République populaire de Chine	687
Pakistan	1 183	Pakistan	1 297	Émirats arabes unis	465
Maroc	862	Australie	1 076	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	348
République populaire de Chine	782	Liban	979	Pakistan	269
Australie	776	République populaire de Chine	962	Maroc	235
Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	728	Maroc	852	Liban	215
Autre	9 827	Autre	10 564	Autre	3 342
Total*	85 300	Total*	107 350	Total*	114 431

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

*Le total comprend les personnes de genre autre, inconnu et non précisé.

Comme le montrent les tableaux 29 et 30, les pays de résidence les plus courants sont sensiblement les mêmes chez les hommes et les femmes en 2019, en 2020 et en 2021. En 2021, une proportion plus faible de femmes (89 %) que d'hommes (98 %) ont indiqué le Canada comme pays de résidence.

Tableau 29 : Pays de résidence les plus courants chez les candidats ayant reçu une IPD – hommes, 2019-2021

2019		2020		2021	
Pays de résidence	N ^{bre}	Pays de résidence	N ^{bre}	Pays de résidence	N ^{bre}
Canada	24 713	Canada	40 076	Canada	59 692
Inde	7 821	Inde	5 772	Inde	2 163
États-Unis d'Amérique	6 441	États-Unis d'Amérique	4 551	Nigéria	619
Nigéria	1 597	Nigéria	1 544	États-Unis d'Amérique	544
Émirats arabes unis	898	Pakistan	741	République populaire de Chine	284
Pakistan	672	Émirats arabes unis	702	Émirats arabes unis	246
Maroc	467	Australie	625	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	213
Australie	457	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	443	Pakistan	172
Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	399	Maroc	430	Maroc	124

2019		2020		2021	
Pays de résidence	N ^{bre}	Pays de résidence	N ^{bre}	Pays de résidence	N ^{bre}
République populaire de Chine	327	République populaire de Chine	429	Australie	100
Autre	5 271	Autre	5 426	Autre	1 826
Total	49 063	Total	60 739	Total	65 983

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Tableau 30 : Pays de résidence les plus courants chez les candidats ayant reçu une IPD – femmes, 2019-2021

2019		2020		2021	
Pays de résidence	N ^{bre}	Pays de résidence	N ^{bre}	Pays de résidence	N ^{bre}
Canada	15 808	Canada	27 549	Canada	43 106
Inde	7 316	Inde	5 462	Inde	1 663
États-Unis d'Amérique	3 522	États-Unis d'Amérique	2 721	Nigéria	813
Nigéria	2 215	Nigéria	2 522	République populaire de Chine	403
Émirats arabes unis	807	Émirats arabes unis	713	États-Unis d'Amérique	262
Pakistan	511	Liban	586	Émirats arabes unis	219
République populaire de Chine	455	Pakistan	556	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	135
Maroc	395	République populaire de Chine	533	Liban	134
Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	329	Australie	451	Maroc	111
Australie	319	République fédérale du Cameroun	444	Pakistan	97
Autre	4 555	Autre	5 066	Autre	1 497
Total	36 232	Total	46 603	Total	48 440

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Comme on peut le voir dans le tableau 31, les deux pays de citoyenneté les plus courants chez les candidats ayant reçu une IPD sont demeurés les mêmes de 2020 à 2021. L'Inde est le pays de citoyenneté le plus courant et affiche d'ailleurs une avance importante et croissante dans le classement (de 47 % en 2020 à 57 % en 2021). De 2020 à 2021, on peut voir des changements importants dans le classement des dix pays de citoyenneté les plus courants chez les candidats ayant reçu une IPD, notamment : la République de Corée est passée du huitième au troisième rang du classement; le nombre de demandeurs du Nigéria a diminué de moitié, passant de 6 550 en 2020 à 3 123 en 2021, faisant ainsi glisser le pays du quatrième au troisième rang; de 2020 à 2021, les États-Unis ne figuraient plus parmi les dix pays de citoyenneté les plus courants, tandis que la République socialiste du Vietnam a fait son entrée dans le classement. De 2020 à 2021, la proportion de candidats provenant de pays qui ne figurent pas parmi les dix pays de citoyenneté les plus courants (c.-à-d., « Autre » dans le tableau 30) a fléchi de 24 % en 2020 à 18 % en 2021, ce qui indique que le profil de citoyenneté des candidats invités devient plus homogène.

Tableau 31 : Pays de citoyenneté les plus courants chez les candidats ayant reçu une IPD – total, 2019-2021

2019		2020		2021	
Pays de résidence	N ^{bre}	Pays de résidence	N ^{bre}	Pays de résidence	N ^{bre}
Inde	40 314	Inde	50 890	Inde	65 565
Nigéria	5 882	République populaire de Chine	8 954	République populaire de Chine	9 592
République populaire de Chine	5 680	Nigéria	6 550	Corée, République	3 131
Pakistan	2 512	Pakistan	2 824	Nigéria	3 123
Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	2 122	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	2 709	Brésil	2 877
Brésil	1 806	Brésil	2 446	Philippines	2 429
États-Unis d'Amérique	1 552	Iran	1 937	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	2 298
Iran	1 475	Corée, République	1 653	Iran	1 700
France	1 461	États-Unis d'Amérique	1 648	République socialiste du Vietnam	1 514
Corée, République	1 224	République d'Irlande	1 568	République d'Irlande	1 348
Autre	21 272	Autre	26 171	Autre	20 854
Total*	85 300	Total*	107 350	Total*	114 431

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

*Le total comprend les personnes de genre autre, inconnu et non précisé.

L'Inde et la République populaire de Chine sont les pays de citoyenneté les plus courants chez les hommes et les femmes qui ont été invités à présenter une demande de résidence permanente en 2021; toutefois, une proportion plus faible de femmes invitées (53 %) que d'hommes invités (61 %) avaient la citoyenneté indienne, tandis qu'une proportion plus grande de femmes invitées (11 %) que d'hommes invités (6 %) avaient la citoyenneté chinoise (tableaux 32 et 33). Neuf des dix pays de citoyenneté le plus courants sont les mêmes chez les hommes et les femmes ayant reçu une IPD; le pays différent est le Pakistan chez les hommes et la République socialiste du Vietnam chez les femmes.

Tableau 32 : Pays de citoyenneté les plus courants chez les candidats ayant reçu une IPD – hommes, 2019-2021

2019		2020		2021	
Pays de citoyenneté	N ^{bre}	Pays de citoyenneté	N ^{bre}	Pays de citoyenneté	N ^{bre}
Inde	24 905	Inde	31 835	Inde	39 996
Nigéria	2 747	République populaire de Chine	3 750	République populaire de Chine	4 235
République populaire de Chine	2 500	Nigéria	2 816	Brésil	1 750
Pakistan	1 669	Pakistan	1 904	Nigéria	1 559
Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	1 293	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	1 640	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	1 431

2019		2020		2021	
Pays de citoyenneté	N ^{bre}	Pays de citoyenneté	N ^{bre}	Pays de citoyenneté	N ^{bre}
Brésil	1 053	Brésil	1 423	Corée, République de	1 339
Iran	888	Iran	1 130	Iran	1 028
États-Unis d'Amérique	885	République d'Irlande	953	Philippines	1 013
France	759	États-Unis d'Amérique	912	Pakistan	885
République d'Irlande	695	France	854	République d'Irlande	796
Autre	11 669	Autre	13 522	Autre	11 951
Total	49 063	Total	60 739	Total	65 983

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Tableau 33 : Pays de citoyenneté les plus courants chez les candidats ayant reçu une IPD – femmes, 2019-2021

2019		2020		2021	
Pays de citoyenneté	N ^{bre}	Pays de citoyenneté	N ^{bre}	Pays de citoyenneté	N ^{bre}
Inde	15 406	Inde	19 051	Inde	25 568
République populaire de Chine	3 180	République populaire de Chine	5 203	République populaire de Chine	5 355
Nigéria	3 135	Nigéria	3 734	Corée, République de	1 792
Pakistan	843	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	1 069	Nigéria	1 564
Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	829	Brésil	1 023	Philippines	1 416
Brésil	753	Corée, République de	1 010	Brésil	1 127
France	702	Pakistan	920	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	867
Corée, République de	672	Iran	807	République socialiste du Vietnam	848
États-Unis d'Amérique	667	Philippines	777	Iran	672
Philippines	666	États-Unis d'Amérique	735	République d'Irlande	552
Autre	9 379	Autre	12 274	Autre	8 679
Total	36 232	Total	46 603	Total	48 440

Source : MBR_FACT_EE_IPD en date du 11 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Personnes ayant présenté une demande de résidence permanente dans le cadre d'Entrée express

Sans compter les membres de la famille qui accompagnent (c.-à-d., si l'on tient compte uniquement des demandeurs principaux), le nombre total de demandes de RP présentées dans le cadre d'EE a beaucoup augmenté en 2021 (102 452) [tableau 34). Il s'agit d'une augmentation de 35 % par rapport au volume de demandes reçues en 2020 (75 941) et de 52 % par rapport à celui enregistré en 2019 (67 545). La répartition des demandes entre les hommes et les femmes est demeurée la même au cours des trois derniers exercices, bien que les hommes aient présenté plus de demandes (57 %) que les femmes

(43 %). La répartition des demandes par programme est semblable chez les hommes et les femmes pour les trois exercices. Depuis 2020, les demandes au titre de la CEC sont les plus courantes, alors que le PTQF était le programme le plus courant en 2019. Le PTMSF affiche une baisse marquée pour l'exercice 2021 (trois demandes) après avoir enregistré des volumes de 169 demandes en 2020 et de 726 demandes en 2019.

Tableau 34 : Demandes (demandeurs principaux) au titre des programmes d'immigration économique dans le cadre d'Entrée express, selon le genre, 2019-2021

Demandes au titre des programmes d'immigration économique	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Hommes						
PCP	7 344	60 %	8 106	62 %	7 250	57 %
PTQF	16 381	53 %	10 781	52 %	3 900	47 %
CEC	14 208	60 %	24 492	58 %	47 280	58 %
PTMSF	546	74 %	130	77 %	3	100 %
Total	38 479	57 %	43 509	57 %	58 433	57 %
Femmes						
PCP	4 887	40 %	4 923	38 %	5 402	43 %
PTQF	14 441	47 %	9 973	48 %	4 344	53 %
CEC	9 542	40 %	17 495	42 %	34 271	42 %
PTMSF	195	26 %	39	23 %	0	0 %
Total	29 065	43 %	32 430	43 %	44 017	43 %
Grand total						
PCP	12 231	100 %	13 029	100 %	12 652	100 %
PTQF	30 822	100 %	20 754	100 %	8 245	100 %
CEC	23 751	100 %	41 989	100 %	81 552	100 %
PTMSF	741	100 %	169	100 %	3	100 %
Total*	67 545	100 %	75 941	100 %	102 452	100 %

Source : COGNOS (MBR), données extraites le 7 octobre 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

*Le total comprend les personnes de genre autre, inconnu et non précisé (2019 - 1, 2020 - 2, 2021 - 2).

Comme le montre le tableau 35, l'Ontario est demeuré la province la plus populaire au cours des trois derniers exercices : près des deux tiers des demandeurs principaux ont indiqué l'Ontario comme province de destination.

Tableau 35 : Demandes reçues dans le cadre d'Entrée express, par province ou territoire de destination, demandeurs principaux, 2019-2021

Province/territoire de destination	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	2021%
Alberta	6 441	10 %	5 740	8 %	7 633	7 %
Colombie-Britannique	13 543	20 %	16 012	21 %	23 421	23 %
Manitoba	1 498	2 %	1 366	2 %	1 791	2 %
Nouveau-Brunswick	662	1 %	781	1 %	1 354	1 %
Terre-Neuve-et-Labrador	124	< 1 %	156	0,2 %	261	< 1 %
Territoires du Nord-Ouest	33	< 1 %	25	< 1 %	58	< 1 %
Nouvelle-Écosse	1 526	2 %	1 568	2 %	2 918	3 %

Province/territoire de destination	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	2021%
Nunavut	10	< 1 %	10	< 1 %	9	< 1 %
Ontario	41 932	62 %	47 875	63 %	62 360	61 %
Île-du-Prince-Édouard	462	1 %	426	1 %	724	1 %
Saskatchewan	1 280	2 %	1 942	3 %	1 826	2 %
Yukon	33	< 1 %	38	< 1 %	90	< 1 %
Non précisé	1	< 1 %	2	< 1 %	7	< 1 %
Total	67 545	100 %	75 941	100 %	102 452	100 %

Source : COGNOS (MBR), données extraites le 7 octobre 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Temps nécessaire pour traiter les demandes présentées au titre d'Entrée express

Le tableau 36 montre le temps, en mois, qu'il a fallu à IRCC pour traiter 80 % des demandes présentées au titre de chaque programme. En 2021, IRCC n'a pas respecté la norme de traitement relative à EE, soit de régler 80 % des demandes provenant de ce système dans un délai de six mois. Le délai de traitement général en 2021 était de neuf mois, ce qui correspond au délai de traitement général de 2020 et reflète l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les opérations et la capacité de traitement d'IRCC. Le délai de traitement des demandes présentées au titre de la CEC (lesquelles représentent la grande majorité des demandes reçues en 2021) est demeuré à sept mois, tandis que les autres programmes ont connu des délais de traitement beaucoup plus longs. Comme autre mesure du temps de traitement, 59 % des demandes réglées au cours de la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2021 ont été traitées dans le délai de six mois prévu par la norme de service. Il s'agit d'une augmentation par rapport en 2020 (54 %), ce qui veut dire qu'une plus grande proportion de demandes sont traitées dans le délai de six mois prévu par la norme de service.

Tableau 36 : Délais de traitement* des demandes présentées au titre d'Entrée express, selon le programme d'immigration économique, en mois, 2019-2021

Programme d'immigration économique	2019 (mois)	2020 (mois)	2021(mois)
CEC	7	7	7
PTQF	8	13	26
PCP	8	10	21
PTMSF	12	16	23
Tous les programmes	8	9	9

Source : COGNOS (MBR), données extraites le 7 octobre 2022.

*Le délai de traitement correspond au temps qu'il a fallu à IRCC pour régler 80 % des demandes. Soulignons qu'un minimum de 10 cas est nécessaire pour calculer le temps de traitement.

Candidats admis dans le cadre d'Entrée express et province ou territoire de destination prévu

En 2021, 155 810 demandeurs principaux et membres de leur famille qui les accompagnaient ont été admis au Canada à titre de résidents permanents dans le cadre d'EE (tableau 37). En comparaison, 63 888 demandeurs principaux et membres de leur famille qui les accompagnaient ont été admis en 2020, et 109 601 en 2019.

En 2021, la grande majorité (84 %) des personnes admises dans le cadre d'EE faisaient partie de la CEC, une forte augmentation par rapport à 2019 (28 %). Quelque 11 % des personnes admises l'ont été au titre

du PCP, ce qui représente une légère diminution par rapport à 2019 (18 %). La part des personnes admises au titre du PTQF est passée de 53 à 5 %, et celle du PTMSF a aussi diminué, passant de 1 % environ à 0,3 %.

Tableau 37 : Admissions (nombre total de personnes) dans le cadre d'Entrée express, par programme d'immigration économique, 2019-2021

Programme d'immigration économique	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
PCP	20 013	18 %	14 097	22 %	16 708	11 %
PTQF	58 184	53 %	24 259	38 %	8 156	5 %
CEC	30 226	28 %	24 967	39 %	130 446	84 %
PTMSF	1 178	1 %	565	1 %	500	< 1 %
Total	109 601	100 %	63 888	100 %	155 810	100 %

Source : IRCC, Dirigeant principal des données (DPD), résidents permanents, données du 31 janvier 2022. Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Comme le montrent les tableaux 38 et 39, et suivant le nombre d'admissions de 2020, la tendance concernant l'admission de demandeurs principaux par programme est semblable pour les hommes et les femmes en 2021 : les demandeurs principaux masculins et féminins ont été admis le plus souvent au titre de la CEC et le moins souvent au titre du PTMSF. De 2019 à 2021, trois demandeurs principaux ayant indiqué un genre autre, non précisé ou inconnu ont été admis au Canada. En raison du faible nombre, les données présentées dans les tableaux 38 et 39 ne sont pas ventilées pour ces catégories de genre.

Tableau 38 : Admissions (demandeur principal) dans le cadre d'Entrée express, par programme d'immigration économique – hommes, 2019-2021

Programme d'immigration économique	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
CEC	12 923	36 %	10 682	47 %	54 909	87 %
PCP	5 782	16 %	4 499	20 %	5 397	9 %
PTMSF	511	1 %	214	1 %	232	< 1 %
PTQF	16 406	46 %	7 454	33 %	2 478	4 %
Total	35 622	100 %	22 849	100 %	63 016	100 %

Source : IRCC, Dirigeant principal des données (DPD), résidents permanents, données du 31 janvier 2022. Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Tableau 39 : Admissions (demandeur principal) dans le cadre d'Entrée express, par programme d'immigration économique – femmes, 2019-2021

Programme d'immigration économique	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
CEC	8 517	33 %	7 372	45 %	39 386	88 %
PCP	3 257	12 %	2 738	17 %	3 086	7 %
PTMSF	132	1 %	61	< 1 %	83	< 1 %
PTQF	14 169	54 %	6 307	38 %	2 151	5 %
Total	26 075	100 %	16 478	100 %	44 706	100 %

Source : IRCC, Dirigeant principal des données (DPD), résidents permanents, données du 31 janvier 2022. Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Comme l'indique le tableau 40, l'Inde demeure, avec une avance appréciable, le pays de citoyenneté le plus courant chez les demandeurs principaux et les membres de la famille les accompagnant qui ont été admis au Canada dans le cadre d'EE. La proportion de personnes admises dans le cadre d'EE qui ont la citoyenneté chinoise est passée de 5 % en 2019 à 8 % en 2021, tandis que la part de citoyens du Nigéria a diminué de 8 % en 2019 à 4 % en 2021.

Tableau 40 : Admissions (nombre total de personnes) dans le cadre d'Entrée express selon les pays de citoyenneté les plus courants, 2019-2021

Pays de citoyenneté	2019		2020		2021	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Inde	50 848	46 %	27 639	43 %	82 936	53 %
Chine, République populaire de	5 753	5 %	4 318	7 %	11 701	8 %
Nigéria	8 428	8 %	3 919	6 %	5 795	4 %
Brésil	2 518	2 %	1 961	3 %	5 650	4 %
États-Unis d'Amérique	3 942	4 %	2 346	4 %	4 280	3 %
Corée, République de	1 645	2 %	1 041	2 %	3 851	2 %
Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	2 556	2 %	1 674	3 %	3 547	2 %
Philippines	1 331	1 %	820	1 %	2 937	2 %
Iran	1 417	1 %	1 132	2 %	2 385	2 %
Irlande, République d'	1 009	1 %	707	1 %	2 101	1 %
France	1 401	1 %	1 039	2 %	1 706	1 %
Pakistan	4 691	4 %	2 294	4 %	1 683	1 %
Mexique	692	1 %	616	1 %	1 661	1 %
Vietnam	655	1 %	453	1 %	1 619	1 %
Ukraine	881	1 %	508	1 %	1 408	1 %
Autre pays de citoyenneté	21 834	20 %	13 421	21 %	22 550	14 %
Total	109 601	100 %	63 888	100 %	155 810	100 %

Source : IRCC, Dirigeant principal des données (DPD), résidents permanents, données du 31 janvier 2022. Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Comme la tendance observée à l'étape de la demande, et comme en 2019 et 2020, la majorité des personnes admises en 2021 prévoyaient s'établir en Ontario (tableau 41).

Tableau 41 : Admissions (nombre total de personnes) dans le cadre d'Entrée express, par province ou territoire de destination, 2019-2021

Province/territoire de destination	N ^{bre} 2019	N ^{bre} 2020	N ^{bre} 2021
Terre-Neuve-et-Labrador	245	159	332
Île-du-Prince-Édouard	546	445	875
Nouvelle-Écosse	3 346	1 553	3 155
Nouveau-Brunswick	1 691	820	1 393
Ontario	69 986	37 505	96 535
Manitoba	2 521	1 516	2 800
Saskatchewan	3 108	1 249	2 716
Alberta	8 019	7 000	12 082
Colombie-Britannique	20 050	13 575	35 735

Province/territoire de destination	N ^{bre} 2019	N ^{bre} 2020	N ^{bre} 2021
Yukon	40	30	102
Territoires du Nord-Ouest	39	30	72
Nunavut	10	6	13
Total	109 601	63 888	155 810

Source : IRCC, Dirigeant principal des données (DPD), résidents permanents, données du 31 janvier 2022.
Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

La proportion de personnes admises ayant prévu s'établir en Ontario était beaucoup moins grande parmi les personnes sélectionnées dans le cadre du PCP (tableau 42), comparativement à celles admises au titre du PTQF, de la CEC et du PTMSF (tableau 43).

Tableau 42 : Admissions (nombre total de personnes) au titre du Programme des candidats des provinces dans le cadre d'Entrée express, par province ou territoire* de destination, 2019-2021

Province ou territoire de destination	N ^{bre} 2019	N ^{bre} 2020	N ^{bre} 2021
Terre-Neuve-et-Labrador	50	65	34
Île-du-Prince-Édouard	459	405	388
Nouvelle-Écosse	2 626	1 217	1 441
Nouveau-Brunswick	1 330	540	714
Ontario	6 118	2 767	3 895
Manitoba	1 487	869	1 473
Saskatchewan	2 049	803	1 439
Alberta	646	2 900	2 579
Colombie-Britannique	5 210	4 512	4 717
Yukon	22	12	12
Territoires du Nord-Ouest	16	7	16
Total	20 013	14 097	16 708

Source : IRCC, Dirigeant principal des données (DPD), résidents permanents, données du 31 janvier 2022.
Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.
*Le Québec et le Nunavut n'offrent pas de programme des candidats des provinces.

Tableau 43 : Admissions (nombre total de personnes) au titre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), de la catégorie de l'expérience canadienne et du Programme des travailleurs de métiers spécialisés dans le cadre d'Entrée express, par province ou territoire de destination, 2019-2021

Province ou territoire de destination	N ^{bre} 2019	N ^{bre} 2020	N ^{bre} 2021
Terre-Neuve-et-Labrador	195	94	298
Île-du-Prince-Édouard	87	40	487
Nouvelle-Écosse	720	336	1 714
Nouveau-Brunswick	361	280	679
Ontario	6 868	34 738	92 640
Manitoba	1 034	647	1 327
Saskatchewan	1 059	446	1 277
Alberta	7 373	4 100	9 503
Colombie-Britannique	14 840	9 063	31 018
Yukon	18	18	90

Province ou territoire de destination	N ^{bre} 2019	N ^{bre} 2020	N ^{bre} 2021
Territoires du Nord-Ouest	23	23	56
Nunavut	10	6	13
Total	89 588	49 791	139 102

Source : IRCC, Dirigeant principal des données (DPD), résidents permanents, données du 31 janvier 2022.

Il s'agit de données opérationnelles qui doivent être considérées comme préliminaires et sujettes à changement.

Conclusion

En 2021, soit à sa septième année d'existence, le système de gestion des demandes d'Entrée express a continué d'offrir une voie d'accès à la résidence permanente à un éventail de candidats hautement qualifiés qui ont démontré leur potentiel d'intégration et de contribution à l'économie canadienne. IRCC a su tirer profit de l'efficacité et de la souplesse du système EE pour gérer les arriérés et accueillir le plus grand nombre possible d'immigrants économiques, dans l'objectif d'aider le gouvernement fédéral à atteindre ses cibles d'immigration et d'appuyer la relance du Canada à la suite des répercussions de la pandémie de COVID-19.

À l'avenir, le système EE sera un élément clé de la Stratégie visant à accroître les transitions vers la résidence permanente qu'IRCC a présentée devant le Parlement le 20 septembre 2022 pour appuyer l'engagement énoncé dans la lettre de mandat du Ministre, soit d'accroître les voies d'accès à la résidence permanente pour les étudiants étrangers et les travailleurs étrangers temporaires. La stratégie vise à réformer le système EE, notamment pour en faire un outil plus souple pour la sélection des immigrants grâce à de récentes modifications à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Le Ministère continuera à surveiller EE et à chercher des façons d'utiliser le système pour s'assurer que le Canada continue de tirer le maximum de l'immigration économique dans un environnement qui évolue rapidement.

¹ Les données sur le genre ne sont pas disponibles ou ne sont pas précisées pour un petit nombre de personnes; le cas échéant, ces cas sont déclarés dans la catégorie « Non précisé ». Depuis 2019, les clients ont la possibilité de déclarer un genre autre que « homme » ou « femme »; le cas échéant, ces cas sont déclarés dans la catégorie « Autre ». En général, le nombre de cas associés à un genre « non précisé » ou « autre » est déclaré pour chaque étape du processus d'Entrée express.

² Les candidats invités à présenter une demande de résidence permanente dans le cadre du Programme des candidats des provinces doivent répondre aux critères d'admissibilité de l'un de ces programmes fédéraux d'immigration économique pour les travailleurs hautement qualifiés.

³ Pour une ventilation plus détaillée des points du Système de classement global, voir <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/admissibilite/criteres-systeme-classement-global/grille.html>

⁴ Les points supplémentaires accordés aux candidats désignés par une province ou un territoire sont exclus de l'analyse parce qu'ils sont attribués seulement après qu'une personne est placée dans le bassin d'Entrée express.

⁵ Aux fins du présent rapport, nous considérons que les candidats maîtrisent le français s'ils ont présenté un résultat au Test d'évaluation de français ou au Test de connaissance du français et ont obtenu une note de sept pour les quatre compétences évaluées par les Niveaux de compétence linguistique canadiens.

⁶ Le nombre de points attribués à un candidat désigné par une province ou un territoire est de 600, ce qui est égal au nombre maximal de points supplémentaires qu'un candidat peut obtenir. En effet, parce qu'il obtient déjà le nombre maximal de points supplémentaires, le candidat d'une province ou d'un territoire ne peut pas obtenir de points supplémentaires au titre d'une autre catégorie (p. ex. pour un emploi réservé), même s'il répond aux critères pertinents.

⁷ Le nombre d'invitations envoyées uniquement aux personnes ayant obtenu des points est une sous-représentation du nombre correspondant à l'attribut associé (p. ex., capacité de parler français, présence d'un frère ou d'une sœur au Canada).